

# INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION U16 GARÇONS

## GOLF DE QUETIGNY - 14 & 15 juillet

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

### ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons. **Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

**U14** nés en 2008 ou après- **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en 2006 et 2007

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat seuls les équipiers peuvent cadeyer.

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs dont obligatoirement un joueur né en 2008 ou après.

**Distance de jeu préconisée** : Repères Benjamins

Une seule marque de départ (jaune) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

**Epreuve sur 2 jours** : 5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

**Les 3 premières équipes** selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division. En cas d'égalité, voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscription du club sur extranet** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscription des joueurs sur extranet** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

#### DROITS DE JEU

**Droit de jeu** : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'EPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.